****

**Compte-rendu : Bureau directeur du 3 Avril 2017**

|  |  |
| --- | --- |
| Date de création | 6 Avril 2017 |
| Auteurs | Alain PIRON |
| Approbateur | Michel MENAGER |

|  |
| --- |
| **Ordre du jour :**  1 – Infos du président  2 – Point RH  3 – Budget prévisionnel 2017  4 – Infos du coordinateur  5 – Restitution groupe de travail « Nouvelle compétition »  6 – Tour des pôles |
| **Présents :** M.MENAGER, A. PIRON, F.BUREAU, S. BRARD, B.BODEREAU,B.GAUSSERAN, M.VIGNERON,T BIGNON, F HERVE,  **Excusés :** C.LEROY, E MARZIN, P GAUDEMER  **Invité** : F.TOLLET |
|  |

**Point 1 :**

**AG Fédérale :**

- L’assemblée générale élective du 25 Mars dernier a désigné (avec 74,38% des voix) [Christian PALIERNE à la présidence de la FFTT](http://www.fftt.com/doc/Candidature-PALIERNE.pdf)  pour les 4 prochaines années, obtenant 21 élus au sein du Conseil Fédéral.

Avec 25,62% des voix, 3 membres de la liste portée par Cédric MIRAULT intègrent également le Conseil Fédéral pour l'Olympiade 2016-2020.

Le conseil fédéral sera composé de **39 membres** répartis de la manière suivante :

* Les présidents des treize ligues régionales : **13 membres**
* Deux représentants de l’outre-mer : **2 membres**
* Vingt-quatre élus issus des listes du scrutin de l’assemblée générale élective : **24 membres**
* Situation financière 2016 de la fédé :

Débit - 5 525 484 € crédit 5 442 979 € soit un bilan de -82 505€

Ecart important sur le haut niveau -1 800 000 € dû aux joueurs qualifiés au JO et sur le siège

-1 500000€ travaux de chauffage et climatisation

**Conseil de ligue** le 22 Avril 2017

**Infos pour notre comité** : objectif à 3350 licenciés

- Statistiques au 03 04 2017:

3261 licenciés dont 2062 de traditionnels et 1200 promo

Nous venons de dépasser le record de licences notamment de la saison 2013 – 2014 avec 3259 licenciés

Toutes les actions des précédentes olympiades portent leurs fruits

- Salle spécifique : Nous avons eu deux rendez-vous en mairie du Mans pour parler du projet de la salle du Mans

Le 29 mars dernier s’est tenu le conseil municipal : celui-ci a validé le préprogramme de la salle et l’avant-projet définitif sera soumis au conseil de juin

La livraison se fera au mieux en septembre 2019

-La demande d’agrément service civique a été envoyée et reçue à la ddcs ; une réponse nous sera délivrée au plus tard le 10 juin 2017 ; 4 emplois civiques sont demandés

- Michel et Fabrice ont rendez-vous le 26/04/ avec le directeur d’Antares pour notre projet de championnat de France de tennis de table au Mans.

On envisagerait 2019 si c’est possible ….

- Bloquer sur vos agendas la date du 13 Mai 2017 pour la journée féminine à la Milesse

-Dossier CNDS déposé. Merci à Alain pour le temps passé et à la qualité du dossier envoyé à la DDCS

-Remerciements à Fabrice pour son excellent travail concernant l’élaboration de notre plan de développement 2016-2020; il est entre nos mains pour relecture et correction éventuelle

Il est très complet sur le diagnostic, le projet pour l’olympiade et sur les actions.

**Point 2 :**

* A.PIRON présente de dossier CNDS 2017. Le comité demande 54 000€ de subvention pour les actions suivantes :
  + La formation
  + Soutien à l’ETD (Equipe Technique Départementale)
  + Développement pratique en milieu rural- Réduction des inégalités
  + Sport santé-Promotion
  + PTC clubs (Plan Territorial Concerté)
  + Développer le sport en zones prioritaires
  + Création d’un poste à mi-temps
* Proposition d’achat de 2 micros portables pour l’arbitrage : Accepté
* Présentation du projet « TEAM SARTHE » en remplacement de la Section Sportive de CAMUS. Après discussions, il est proposé la suppression de l’aide de 50% sur le montant des stages, de proposer la mise en place de créneaux le lundi et jeudi, de demander que le jeune participe à un stage à chaque période de vacances, de modifier la plaquette et le cahier des charges en conséquence.

**Point 3 :**

* Le budget prévisionnel 2017/2018 présenté s’élève à 254 610€ (251 080€ en 2016/2017).
* **Les charges**
  + Augmentation du poste achats (7 300 €), Poste « Récompenses » en hausse
  + Augmentation du poste autre charges (30 425 €)
  + Maintien de l’aide au développement (11 500€)
  + Maintien de l’aide de 50% pour les formations
  + Suppression de l’aide de 50% pour les stages.
  + Charges de personnel (169 000€)
    - 2/3 des charges
    - Hors formation, augmentation de 7 500€
    - 3 salariés en CDI à plein temps
    - 2 CDD en emploi d’avenir à plein temps
    - 1 CDII (non contractualisé) en sport emploi à mi-temps
* **Les produits**
  + Augmentation du poste vente de produits finis (61 260 €)
    - Hausse de 1 260€
    - +1€ sur tarif de mise à disposition (37€ / h)
  + Baisse des subventions (41 900 €)
    - Maintien des aides CNDS (16 000€) et conseil départemental (20 000€)
    - Aide de la Ligue limitée aux fiches actions (5 000€)
  + Autres produits (169 000€)
    - 45% des produits
    - + 1€/jour des stages pour tous

Paiement en ligne

* + - Pas d’augmentation de la part comité sur les licences
    - Pas d’augmentation de la part comité sur les engagements
  + Transfert de charges (35 600€)
    - Emploi d’avenir (13 200 €) \* 2
    - Sport emploi (6 000 €)
    - 4 services civiques (3 200€)

**Point 4 :**

* Formation entraineur fédéral :
  + 18 candidats, 7 sarthois sur 8 reçus
* RDV avec la mairie de Neufchatel en Saosnois :
  + Projet de création d’un club
  + Prêt de matériel par le comité départemental pendant la période de lancement
  + Portes ouvertes le 1/7/2017.
* Mise à disposition d’éducateurs en 2017/2018 :
  + 22 clubs sont demandeurs contre 18 cette saison, ce qui représentera 48,5 heures par semaine de mise à disposition. Fabrice est chargé de présenter un planning pour nos salariés en fonction des demandes des clubs et des séances de la TEAM SARTHE pour le comité directeur de Mai.
* Stages d’été :
  + Les stages se dérouleront à CHANGE pour les deux semaines de Juillet.
  + Pour la fin Août, les stages à la journée se dérouleront à Montfort, Etival, Téloché.
* Fabrice travaille sur un planning regroupant toutes les activités à venir et le soumettra au pôle RH qui le validera en fonction des congés et des heures à récupérer de chacun.

**Point 5 :**

* Bruno GAUSSERAN présente un point d’étape sur la nouvelle compétition envisagée qui se déroulera par équipes de 2 joueurs le jeudi selon la formule Coupe Davis sans les doubles.
  + Répartition en 4 divisions :
    - Total des points des 2 joueurs : 1500- 2000- 2500- 3000
  + 95 personnes ont répondu au sondage.

**Point 6 :**

* Championnat corpos :
  + Jet de raquette par Julien TENIN qui blesse le juge-arbitre qui met un carton jaune au joueur.
  + Sanction :
    - Suspension pour la dernière journée corpos
    - Interdiction de participer à toute compétition individuelle en Sarthe jusqu’à la fin de saison.
* Tournoi de PARCE :
  + Pas de déclaration faite par le club
  + Tournoi prévu le jour des titres départementaux
  + En conséquence, le tournoi est requalifié en tournoi de secteur et tout joueur qualifié pour les titres ne pourra participer à ce tournoi.
* Partenariat :
  + Pas de date pour la soirée des partenaires à ce jour
* Développement :
  + Action vers communes et écoles (300 mairies et 500 écoles)
    - Courrier envoyé afin de proposer des conditions pour achat de tables
    - Proposition d’activité sur le temps scolaire (TAP)
  + Journée féminine du 13 mai 2017 à La Milesse :
    - Inscription sur le site en cours
    - Publicité envoyée vers les clubs

1. Fin de la réunion à 23h30 .
2. **\* Rappel des décisions**

|  |
| --- |
| * Achat de 2 micros ordinateurs * Mise en place TEAM SARTHE en septembre 2017 * Validation du budget avant approbation par comité directeur   Maintien de l’aide de 50% pour les formations  Suppression de l’aide de 50% sur les stages  Augmentation de 1€/heure pour les mises à disposition  Augmentation de 1€/jour du tarif des stages à la journée  Pas d’augmentation de la part départementale sur les licences et sur les engagements |